



À COUDEKERQUE-BRANCHE, LE CAP EST CLAIR, NOUS DISONS CE QUE NOUS FAISONS ET NOUS FAISONS CE QUE NOUS AVONS DIT

C'est exactement l'esprit qui a animé lors du Conseil Municipal qui s'est tenu ce samedi 27 septembre en fin de matinée. Chaque investissement proposé et réalisé contribue à renforcer l'attractivité de notre ville et à améliorer son cadre de vie et un environnement agréable **parce que chaque rue et chaque quartier compte pour nous.**

Parce que le cap est clair, lorsque nous décidons, pour la 18^{ème} année consécutive, de ne pas augmenter la fiscalité locale.

Parce que nous faisons ce que nous disons, lorsque nous devons voter cette année encore le gel des tarifs municipaux faisant ainsi de Coudekerque-Branche, une ville où les tarifs sont en moyenne 71% moins chers que les villes de même taille ailleurs en France.

Le cap est clair, la ville continue de se désendetter puisqu'avec un ratio de moins de deux années, **nous allons voir aboutir l'extinction totale de notre dette début d'année 2028 alors que les investissements ont atteint un niveau record cette année.**

Parce que nous disons ce que nous faisons, alors que l'État décide de ne plus financer les petits déjeuners à l'école dans le quartier prioritaire de la ville, la commune prend le relais car il n'est pas question que ces petits écoliers soient les victimes de l'austérité budgétaire du gouvernement.

Parce que le cap est clair, alors qu'en début d'année l'État s'est désengagé de la petite enfance, nous venons de prendre les mesures nécessaires pour développer ce service dans notre ville avec l'arrivée de micro-crèche supplémentaire, mais aussi un renforcement du service public de la petite enfance désormais.

À Coudekerque-Branche, nous protégeons nos habitants, leur pouvoir d'achat et toutes les générations. Nous sommes nombreux en ville à partager nos valeurs communes.

Faire vivre nos valeurs : c'est bien évidemment ce que je ressens lorsque je vous écoute au quotidien et c'est en vous écoutant que ce Conseil Municipal s'est réuni pour mener nombre d'actions de proximité ici évoquées.

Vous êtes au cœur de notre action

Votre Maire,
David BAILLEUL

COMMENT ÇA MARCHE ?

Défense du pouvoir d'achat des Coudekerquois : les fournitures scolaires gratuites pour tous les écoliers Coudekerquois à la rentrée prochaine

Toutes les familles d'élèves coudekerquois retrouveront à la rentrée scolaire prochaine l'ensemble des fournitures scolaires gratuites de la maternelle au CM2.

En effet, l'étude de besoins engagée, il y a plusieurs mois, a permis d'identifier le contenu pour chaque classe. Monsieur le Maire a précisé qu'il va être proposé, en concertation auprès des enseignants afin que ceux-ci valident ou demandent des compléments dans le kit de fournitures scolaires gratuits pour chaque élève : cahiers, trousse, crayons de couleurs, feutres, colle, ciseaux, règle, ardoise, porte-documents, etc...le contenu évoluera en fonction des niveaux de classe (ajout d'un compas, d'une équerre, de stylos spécifiques, de correcteurs, de cahiers additionnels...)

Cette démarche, déjà engagée depuis plusieurs années, notamment avec le kit gratuit pour tous les CP est donc renforcée et élargie à toutes les classes, grâce à ce travail en profondeur.

Ce sera un accompagnement pour toutes les familles et la défense de leur pouvoir d'achat.

**Retrouvez le conseil municipal en vidéo
sur les réseaux et la chaîne 32**



Coudekerque
Notre avenir à tous
Branche





COUDEKERQUE REJOINT LE RÉSEAU DES VILLES MÉMOIRE

Dans le prolongement de la célébration du 80^{ème} anniversaire de la Libération de la commune, Coudekerque-Branche a souhaité rejoindre le réseau international des Villes mémoire. Ce réseau entend faire vivre le devoir de mémoire auprès des jeunes générations, et s'attache à réaffirmer **les valeurs de paix, et lutte contre les nationalismes et les extrémismes**. Ce réseau rassemble une vingtaine de villes particulièrement marquées par les guerres, telles que Guernica, Hiroshima, Rostock, Oradour-sur-Glane... Une adhésion symboliquement forte, en cette période trouble de par la planète.



QUARTIER PRIORITAIRE : LES PETITS DÉJEUNERS NE SONT PLUS PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTAT

Depuis 2020, un petit déjeuner par semaine est proposé gratuitement aux enfants de Paul-Fort et Paul-Eluard. 6000 petits déjeuners sont servis durant l'année scolaire et jusqu'à présent, la ville bénéficiait d'une subvention du Ministère de l'Education nationale de 1,30 euro par petit déjeuner. Mais par courrier en date du 10 septembre, le Ministère a informé que cette subvention s'arrêtait.

La municipalité, convaincue de l'utilité du dispositif, et n'envisageant pas de faire d'économies sur la santé des enfants, poursuivra ce dispositif « Petit déjeuner » en assumant l'ensemble du coût.



SÉJOURS À LA NEIGE : 3 SÉJOURS À TARIFS SOLIDAIRES AUX VACANCES DE FÉVRIER

C'est un « rite » attendu par les enfants que par les parents : la ville reconduit l'organisation des séjours à la neige pour 150 enfants, lors des vacances de février 2026, dans une station des Alpes. Ces séjours sont destinés avant tout aux élèves de CM2, **pour qui il s'agit souvent du premier séjour à la neige, à des tarifs solidaires** occasionnant des souvenirs mémorables.



LE MARCHÉ DE NOËL DU 19 AU 21 DÉCEMBRE

Ce sera l'un des temps forts des festivités d'une fin d'année qui sera riche en événements :

le marché de Noël de Noël se déroulera du 19 au 21 décembre, à Jean-Vilar. Pour faciliter la réussite de cet événement, le conseil municipal a accordé une subvention de 3200 euros à l'association organisatrice.

La ville a aussi attribué une subvention au club Coudekerque Entreprendre, pour le Salon des entreprises durables qui se déroule le 18 octobre à Jean-Vilar.



COUDEKERQUE, TOUJOURS PLUS SÛRE

Coudekerque-Branche a été reconnue, selon les chiffres du Ministère de l'Intérieur, comme la 2^{ème} ville la plus sûre du Département l'an dernier.

Toujours vigilante en matière de sécurité, la commune a amélioré le marché public de vidéoprotection, afin de pouvoir installer 16 caméras supplémentaires l'an prochain. Un outil qui a fait ses preuves, tant en matière de dissuasion que de résolution.



GRAND STEENDAM : ÇA AVANCE POUR LES RÉTROCESSIONS DES VOIRIES

Le conseil municipal a validé plusieurs rétrocessions dans le domaine public de parcelles qui appartenaient encore au lotisseur qui avait réalisé l'extension du Grand Steendam dans les années 80, Foncifranc. **Après des années de négociation, plusieurs voiries vont ainsi revenir dans le giron de la Communauté urbaine** (la CUD pourra ainsi les remettre à niveau et les entretenir), tandis que la Ville va récupérer des surfaces d'espaces verts (4000 m² environ).



LA VILLE SOUTIEN SES PHARMACIES

Le conseil municipal a approuvé une motion de soutien aux pharmacies. Les pharmaciens se sont en effet mobilisés depuis cet été, pour protester contre les modifications tarifaires des médicaments génériques, fragilisant l'économie des officines.

Cette réforme a été suspendue, mais pourrait ressurgir après l'hiver, après la campagne de vaccination, durant laquelle l'Etat aura besoin des pharmacies pour atteindre ses objectifs. A savoir que 24 pharmacies ont fermé dans la région en 2024. Nos pharmaciens sont des liens de proximité et font, eux aussi, battre le cœur de notre ville.



BIENTÔT UNE MICRO-CRÈCHE ROUTE DE BERGUES

Depuis un an, les communes sont les « autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant ». C'est-à-dire qu'il revient aux villes d'organiser l'offre d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans, avec la coordination de structures publiques (3 crèches et un Relais petite enfance), privées, et des assistantes maternelles.

Le conseil municipal devait donc se prononcer sur le projet d'ouverture d'une micro-crèche située route de Bergues, sur le site Creanor.

Cette micro-crèche prévoit d'accueillir jusqu'à 12 enfants, de 7h à 19h, du lundi au vendredi. La ville a émis un avis favorable à cette ouverture, et le projet pourra donc se concrétiser dans quelques semaines.



L'INSTABILITÉ POLITIQUE NATIONALE IMPACTE LES COMMUNES

L'absence de majorité à l'Assemblée nationale, depuis la dissolution décidée par le Président de la République en mai 2024, place notre pays dans une situation de crise inédite, avec quatre 1^{er} ministres en treize mois, le dernier démissionnant dans un temps record.

Cette situation a un impact direct sur les communes, puisque le budget tarde à être adopté, et que ses orientations sont aujourd'hui totalement inconnues. On navigue à vue en France.

Les conséquences sont immédiates pour nos villes :

- Remise en cause des investissements, notamment pour la transition énergétique, puisque les communes n'ont aucune perspective sur les financements et subventions de l'Etat
- Tension sur les finances locales, puisque l'Etat en demande toujours plus aux villes sans abonder financièrement (comme c'est le cas avec le transfert de la compétence petite enfance par exemple)

Les villes, comme les entreprises, ont besoin de visibilité pour agir.